



La Lettre de l'Afrique

www.lalettredelafrique.fr

N° 67 Avril 2017

La Lettre de l'Afrique est une publication trimestrielle de réflexion sur l'actualité

Sommaire

Edito
Guerres ou Paix

Des bases
militaires

France Afrique
Francophone.
Pour la
coopération
culturelle

Les relations
franco africaines.
Éléments de
réflexion

Livres

Télégrammes



Des bases militaires

Les bases militaires étrangères se multiplient à l'entrée de la Mer Rouge. La dernière annoncée est celle que vont établir les Émirats Arabes Unis dans le port de Berbera au Somaliland. Les Emiraties disposeront ainsi de deux bases dans la zone, avec celle qui est déjà opérationnelle au Port d'Assab en Érythrée. On sait que Djibouti compte cinq bases installées ou en cours d'installation : France, États-Unis, Japon, Chine, Allemagne. Ces établissements s'inscrivent dans un mouvement plus large où les routes maritimes de la Mer Rouge et du Canal de Suez, du Golfe d'Aden et du Golfe Persique, attirent de plus en plus la surveillance active des grandes puissances et de leurs alliées. La sensibilité de cette région à d'éventuels incidents n'en est que plus grande. □

É
D
I
T
O

Guerres ou Paix

La France doit-elle continuer à participer à des guerres en terre d'Afrique ?

Dans les milieux politiques français, la réponse aujourd'hui la plus courante est : "Oui, à condition d'agir sous mandat de l'ONU". La grande presse française va dans le même sens et la fonction prescriptive qu'elle s'est donnée est d'autant plus déterminante à cet égard, qu'elle exerce son influence sur l'opinion publique comme sur les élus nationaux. Les voix différentes dans

la politique et dans les médias sont minoritaires.

Plutôt rares sont ceux qui se demandent à voix haute si l'accord donné aux expéditions françaises en Libye, au Sahel ou en Centrafrique, par le Conseil de Sécurité, c'est-à-dire par Washington, Pékin, Moscou et Londres, avait valeur intellectuelle et morale de rang suffisant. Peu de notables aussi pour demander si l'une ou l'autre de ces capitales a le moindre souci des intérêts matériels et moraux de la France et a la moindre légitimité pour en juger.

En tout cas, la considération que la Nation doit à l'armée française en général et à ses valeureux soldats en particulier, commande que les Français s'interrogent sur les missions prioritaires que l'on doit confier aux armées pour la sécurité du territoire national, et sur la manière la plus moderne d'organiser leurs forces autour de la dissuasion nucléaire et de la paix dans le monde.

France Afrique Francophone. Pour la coopération culturelle

La coopération publique entre la France et les pays africains francophones doit rendre leur juste place, c'est-à-dire la première, aux échanges culturels considérés dans leur sens le plus large, qui va de l'enseignement à la recherche en passant par la production et la diffusion de l'écrit, de l'audiovisuel et bien entendu des œuvres d'art.

L'essentiel entre-nous

C'est la leçon oubliée depuis un demi-siècle que nous devons tirer de notre histoire commune, avant, pendant et après la colonisation, jusque dans les vingt premières années de la coopération d'État à État avec les pays africains francophones devenus indépendants. C'est la leçon que nous devons tirer des insuffisances et des malentendus

du présent. Tout nous indique en effet ce qu'est et doit être l'essentiel entre-nous : la connaissance et le respect mutuels, et le partage de l'enseignement et de la formation, en langue française, langue nationale pour chacun et internationale pour tous.

La pesanteur du tout économique

Le fait est que depuis 40 ans la coopération économique et financière entre francophones a bénéficié d'une telle priorité qu'elle a marginalisé l'enseignement et les échanges culturels. Chacun peut voir que les chefs d'État français se rendant en visite dans les pays francophones d'Afrique, se déplacent en compagnie principale d'hommes d'affaires, à qui s'ajoutent de nombreux journalistes appelés à commenter les grands contrats du moment. Les chefs d'État africains venant à



Paris ne parlent plus que d'économie et de politique.

Les 40 dernières années ont été ainsi marquées par l'adoption à Paris du discours dominant en Europe et dans les enceintes multilatérales du monde : l'économie d'abord. C'est dans ce contexte qu'après une brève tentative de combinaison entre la coopération bilatérale et la coopération

(suite page 2)

France Afrique Francophone. Pour la coopération culturelle (suite)

multilatérale, on s'en est remis de plus en plus à la seconde, qui était supposée mieux rassembler les volumes de crédits jugés nécessaires et qui était en même temps en train d'imposer ses normes et ses objectifs : l'ajustement structurel, la libéralisation à marche forcée des échanges commerciaux, et, en couverture politico-morale, la "bonne gouvernance".

Ce mouvement s'est traduit en France par la suppression du ministère de la Coopération en 1997, puis par le déshabillage de la Direction générale de la Coopération culturelle, scientifique et technique du ministère des Affaires étrangères quelques années après. Dans le même temps, les organisations francophones se sont faites presque discrètes sur la langue de la culture et ont fini par placer au premier rang, lors du Sommet de Dakar en 2014, la francophonie économique.

Rééquilibrer

Bien entendu, on ne peut que se réjouir de voir la francophonie comme la coopération franco-africaine prendre fortement en compte la relation économique et financière. Mais il n'est ni acceptable, ni raisonnable que l'action publique ne se consacre pas autant ou même davantage à la relation culturelle et linguistique entre la France et les pays africains francophones.

Proposer et agir

Naturellement, on ne peut pas attendre que les institutions internationales, qui appartiennent plus ou moins à tous les pays du monde, prennent en charge, même partiellement, la relation culturelle entre la France et l'Afrique francophone. Bien entendu, on ne peut pas attendre que la Commission européenne, qui représente 28 pays européens, prenne en charge cette même relation franco-africaine. C'est donc une action nationale pour la coopération culturelle que la France doit développer dans un dialogue égalitaire avec les pays francophones d'Afrique. Elle doit leur proposer ce dialogue. Elle doit s'en donner les moyens. Elle doit leur proposer d'en faire eux aussi une priorité, tant la formation des hommes, de l'enfance à l'âge adulte et jusqu'à leur épanouissement culturel est essentielle en elle-même et pour leur pays.



Une occasion particulière

Du côté français, le ministère des Affaires étrangères, avec son administration centrale et ses postes diplomatiques et consulaires dans chacun des pays francophones d'Afrique, a vocation naturelle à organiser la relance, dans la mesure acceptée et voulue par les Africains. Il devrait le faire avec le concours principal des ministères de l'Éducation, des Universités et de la Culture ainsi qu'avec l'appui à dynamiser des collectivités locales. Il faudra bien entendu revoir les allocations budgétaires en faveur de cette mission, dont la valeur humaine et la portée historique sont inestimables.

L'élection présidentielle de mai 2017 constitue une occasion particulière d'agir avec une chance de succès. □



Les relations franco africaines - Éléments de réflexion

Les relations internationales reposent d'abord, pour chaque pays, sur les relations bilatérales qu'il entretient avec les autres pays du monde. La diversité est ainsi la règle. Cela n'empêche pas que la géopolitique, l'histoire ou d'autres considérations favorisent des approches plus régionales ou même continentales. Pour la France et l'Afrique, la diversité des relations bilatérales n'empêche pas que l'on puisse avoir ou chercher une vision d'ensemble. Dans ce que l'on peut de la sorte appeler la politique africaine de la France, et qui de l'autre côté peut être dénommée la politique française des pays africains, l'histoire, qui a façonné des proximités ou le contraire, tient une grande place. Elle s'est notamment combinée de façon forte aux réalités géopolitiques. La relation d'aujourd'hui, et qui est déjà celle de demain, constitue un tissu complexe où interagissent les actions et les omissions, la raison et les passions, les intérêts, les idéaux et les rêves.



La dimension géopolitique

La dimension géopolitique actuelle constitue le cadre naturel de l'action à venir :

a/ Au plus près, les trois pays du Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie

b/ A mi-distance, des pays francophones d'Afrique subsaharienne

c/ Avec un léger décalage spatio-temporel, les pays de langue latine, c'est-à-dire lusophones

et hispanophones, de l'Afrique subsaharienne : Angola, Cap Vert, Guinée Équatoriale, Mozambique, Sao Tomé et Príncipe

d/ Autour d'eux, les autres pays d'Afrique, en fonction de leur proximité géopolitique -la Libye et l'Égypte- ou de leur poids sur le Continent, dont notamment l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Éthiopie, et aussi tous les autres vers qui l'on doit aller activement.

Les relations franco africaines - Éléments de réflexion (suite)

Les priorités de l'action

La France a le droit et le devoir de définir ses priorités en tenant compte de l'histoire, des données géopolitiques et des perspectives qu'elle se donne sur tous les plans. Mais toute relation se définit à deux et le dialogue est plus que jamais nécessaire, parce que le besoin d'égalité est, partout en Afrique, profondément ressenti et exprimé : savoir y répondre a autant portée pratique que valeur morale. L'approfondissement d'un tel dialogue revient naturellement aux diplomates, les ministres et leurs secrétaires d'État avec les agents du Quai d'Orsay dont l'expérience et le savoir-faire sont indispensables. Autour d'eux sont appelés à intervenir au premier chef les agents des ministères de l'Éducation, des Universités, de la Culture et des Finances. Tous ensemble, ils ont à négocier, avec les Africains, les objectifs et les moyens à consacrer de part et d'autre au soutien et au développement des relations franco-africaines. Celles-ci doivent naturellement couvrir les grands domaines de l'activité, et il importe de faire en sorte qu'avancent en même temps les actions pour le développement économique et social et les actions pour les échanges culturels.



Dans cet esprit, il apparaît urgent aujourd'hui de rééquilibrer les allocations de crédit et de moyens publics en faveur de la relation culturelle prise au sens le plus large, qui va de l'enseignement à la recherche, en passant par la production et la diffusion de l'écrit, de l'audiovisuel et bien entendu des œuvres d'art.

Cet effort public en faveur de la culture, c'est-à-dire en faveur de la relation humaine, est d'autant plus indispensable que le secteur privé s'y intéresse encore peu et porte légitimement tous ses efforts sur la coopération économique et financière, le soutien aux entreprises et la promotion du commerce intérieur et international.



Bien entendu, la relation économique et sociale doit être encouragée et doit comporter un soutien aux investissements français en Afrique et aux investissements africains en France. Dans ce contexte, il importe d'avoir une attention particulière pour la protection des productions africaines locales, en tout cas pour ce qui concerne les denrées alimentaires et les industries agro-alimentaires.

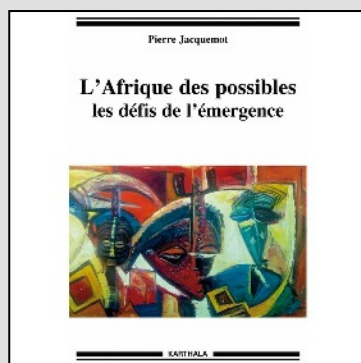
- la relation politique

La relation politique couvre naturellement l'ensemble des coopérations publiques et privées. Chacun doit comprendre qu'elle exige définitivement une stricte égalité, non pas seulement dans les principes mais dans les pratiques. A cet égard, les gouvernements français n'ont pas à intervenir directement ou indirectement dans les affaires politiques intérieures des États africains. Cette règle n'a de sens que si elle concerne aussi la question déjà controversée des interventions militaires, ce qui n'exclut pas la coopération militaire classique en matière de formation ou de cession de matériels à examiner au cas-par-cas.

C'est dans le cadre de cette coopération politique, à appuyer sur la culture et l'économie, que l'on aura les meilleures chances d'examiner et de traiter avec chaque pays africain la question de l'immigration africaine en France, qu'il faut considérer avec raison comme avec cœur. C'est un sujet sur lequel, dans le contexte européen actuel, la France ne peut agir qu'en étroite liaison avec les pays de l'Union Européenne.

- la valeur humaine

Des côtes nord-africaines de la Méditerranée aux forêts équatoriales et au Cap de Bonne Espérance, l'Afrique est pour la France un fabuleux espace d'humanité. Il appartient aux Français de faire de leur côté tout ce qui leur est possible afin que, des rives nord de la Méditerranée à la Baltique et au-delà, l'Europe soit elle aussi pour les peuples du sud, un monde de fraternité. □



L'Afrique des possibles les défis de l'émergence

Pierre Jacquemot
Éditions Karthala

Avec le XXI^e siècle, l'Afrique des 49 pays au sud du Sahara est sortie de sa léthargie apparente pour viser à son tour le seuil de l'"émergence" économique. La pauvreté et les inégalités persistent, mais des mutations sociales profondes sont à l'œuvre.

La pression démographique est puissante avec la perspective d'en tirer un "dividende". L'urbanisation rapide corrige l'image d'une Afrique agreste. Les "acteurs du bas" innoveront, créent des biens et des services qui répondent aux besoins essentiels. Les femmes déplacent le jeu des contraintes pour évoluer dans un espace plus autonome qu'elles ont conquis résolument. Les technologies numériques, domestiquées, bouleversent les relations et connectent l'Afrique au monde.

Les transformations structurelles qui se sont faites sur une période de deux siècles dans les autres régions du monde, l'Afrique doit les faire à marche forcée en quelques décennies,

dans un contexte mondial mouvant, en relevant simultanément le défi inégalé des diverses transitions (démocratique, démographique, épidémiologique, alimentaire, urbaine, écologique). Plutôt que de se situer dans le vain débat entre pessimistes et optimistes, ce livre tente de montrer que l'Afrique possède en réalité le génie de l'hybridation et du mélange des genres. Et avec cet atout, elle pourrait bien inventer le développement durable et inclusif de demain.

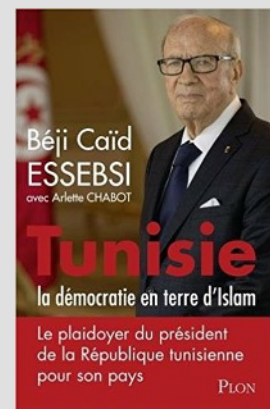
Ancien ambassadeur de France (Kenya, Ghana, RD Congo) et chef de mission de coopération (Burkina Faso, Cameroun), ancien directeur du développement du ministère des Affaires étrangères (France) et conseiller du président Abdou Diouf (Sénégal), Pierre Jacquemot est actuellement président du Groupe Initiatives et du GRET-Professionnels du développement solidaire, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, chercheur associé à l'IRIS et membre du Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI).

3 octobre 2016
ISBN 9782811116958
336 pages
24 € TTC

Tunisie : la démocratie en terre d'islam

Béji Caïd Essebsi, Arlette Chabot
Éditions Plon

Béji Caïd Essebsi, président de la République tunisienne, se confie à la journaliste Arlette Chabot sur les défis que doit relever son pays pour préserver la démocratie en terre d'islam. Un témoignage inédit d'une grande force.



"L'onde de choc née de la Révolution tunisienne a fait voler en éclats le présupposé culturaliste, voire raciste, qui condamnait les sociétés arabes au despotisme oriental du fait de la prétendue incompatibilité entre islam et démocratie. La réussite de la transition démocratique tunisienne représente le plus éloquent des démentis à cet inusable stéréotype. Tradition de réforme, de modernisation et de progrès, généralisation de l'enseignement sur une longue période, libération et responsabilisation de la femme, ouverture sur le monde extérieur et interaction avec les forces de progrès dans le monde forgent l'"exception tunisienne".

Tant que les enfants de la Tunisie sont convaincus par le projet démocratique, nous tiendrons. S'arrêter, c'est régresser. Il n'y aura pas de retour en arrière."

Béji Caïd Essebsi

1er décembre 2016
ISBN 9782259252539
256 pages
15,90 €

TÉLÉGRAMMES TÉLÉGRAMMES TÉLÉGRAMMES

France/Algérie

• 8 février 2017 : Xavier Driencourt est nommé Ambassadeur de France en Algérie, poste qu'il avait occupé une première fois de 2008 à 2012.

France/Gambie

• 26 février 2017 : M. Erwan de Gouvello arrive à Banjul en Gambie en tant qu'envoyé spécial du gouvernement français. Il succède à Mme Christine Roubichon qui y a passé deux mois. La relance de la présence diplomatique française en Gambie est en cours.

Mali

• 2 mars 2017 : Diffusion d'un document vidéo annonçant la fusion des principaux groupes rebelles au Nord-Mali.

Sénégal

• 7 mars 2017 : Inculpation et mise en détention provisoire de M. Khalifa Sall, Maire de Dakar, accusé de détournement de fonds publics. Ses amis dénoncent une manœuvre politique du pouvoir, dont Khalifa Sall a été le soutien avant d'en devenir l'adversaire.

Afrique/Genève

• 20-21 mars 2017 : Réunion à Genève de "The Africa CEO Forum", qui est devenu l'une des plus grandes rencontres annuelles de responsables financiers africains ou étrangers du secteur privé opérant en Afrique.

Tchad/France

• 21-22 mars 2017 : Mme Marine Le Pen, Présidente du Front National, effectue une visite au Tchad, où elle est reçue par le Président Idriss Deby.

Francophonie/Brazzaville

• 24-26 mars 2017 : L'Association Internationale des Maires francophones (AIMF) s'est réunie à Brazzaville sous la présidence de Mme Anne Hidalgo, Maire de Paris.

L'Association a exprimé à cette occasion son soutien à son Secrétaire général, qui n'est autre que le Maire de Dakar, M. Khalifa Sall, incarcéré depuis le 7 mars.

Côte d'Ivoire

• 28 mars 2017 : Mme Simone Gbagbo, épouse de l'ancien chef d'État, est acquittée par la Cour d'assise d'Abidjan qui la déclare non-coupable des crimes contre l'humanité dont elle était accusée.

Elle reste cependant incarcérée, à cause d'une condamnation antérieure à vingt ans de prison pour complot contre l'autorité de l'État, et participation à un mouvement insurrectionnel.